



Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



Cliché Lapie. — Phototèque Française.

LE VIEUX SAINT-CLOUD A VOL D'OISEAU

PIERRE, Chemisier — Tailleur

A SELECTIONNÉ POUR VOUS
LES PLUS BEAUX CADEAUX MASCULINS

90, Bd de la République — SAINT-CLOUD — MOL. 53-15

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 58-85

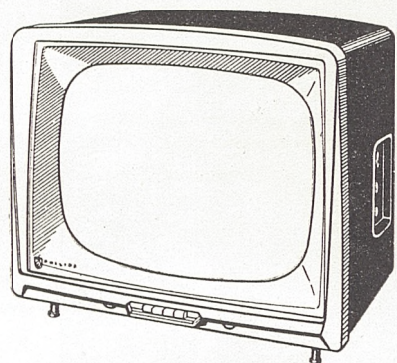
RÉSERVÉ

à la **PHARMACIE MIGNARD**

11 bis, Rue ROYALE

SAINT - CLOUD

Tél.: M O L. 42 - 11



PHILIPS TELEVISION
RADIO

PATHE MARCONI DISQUES
La Voix de Son Maître ELECTROPHONES

TELEFUNKEN MAGNETOPHONES

ETS VOISIN 7, Rue Royale - MOL 57.34 **ST CLOUD**

VENTE à CREDIT — GARANTIE TOTALE — CONTRAT ENTRETIEN

ELECTRO-MENAGER - REFRIGERATEURS - MACHINES A LAVER

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
Mairie de Saint-Cloud

OFFICIEL

Publication trimestrielle

TRIBUNE LIBRE

Équipement sportif

Le problème de l'équipement sportif nous a toujours préoccupés.

Nous l'avons maintes fois exposé tel qu'il se présente pour Saint-Cloud et très prochainement le Conseil municipal sera saisi d'un grand projet d'ensemble.

Il nous a donc paru particulièrement intéressant de demander à l'un de nos concitoyens, M. Olivier PHILIP, Directeur du Cabinet de M. Maurice HERZOG, Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports (un autre et non des moins illustres de nos concitoyens), de nous faire part en quelques lignes de l'effort qui est fait par cette branche maîtresse du Ministère de l'Education nationale.

Les lignes qui suivent ne manqueront pas d'intéresser tous nos concitoyens. Notre Tribune libre se veut d'être objective et vivante et veut se placer au-dessus des problèmes locaux en traitant des problèmes généraux qui ont toujours une répercussion sur la commune.

Nous remercions M. Olivier PHILIP de la spontanéité avec laquelle il a répondu à notre appel.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour attirer l'attention des lecteurs sur l'ampleur de l'effort financier déployé depuis 2 ans par le Gouvernement en matière de jeunesse et de sport.

Du budget 1958 au budget 1961, les crédits concernant les subventions aux mouvements de jeunesse sont passés de 330 millions d'anciens francs à 1 milliard 400 millions d'anciens francs.

(suite p. 2)

Le Maire ;

La Municipalité ;

Le Conseil municipal de Saint-Cloud ;

présentent leurs vœux les meilleurs et les plus sincères à tous les habitants et souhaitent la bienvenue aux nombreux Clodoaldiens qui, au cours de l'année 1960, se sont installés dans notre ville.

Les services de la mairie s'associent aux vœux des élus et assurent la population de tout leur dévouement.

S.O.S. Les libertés communales en danger (suite du N° 80)

LE CONTROLE DES PONTS et CHAUSSÉES

La France jouit d'un réseau routier qui a fait de tous temps l'admiration du monde. Ce réseau est devenu malgré tout insuffisant, mais de grands projets qui, nous l'espérons, se réaliseront bientôt, doteront notre pays de nouvelles autoroutes modernes.

Notre administration des Ponts et Chaussées s'est révélée particulièrement efficace ces dernières années en remettant en service les quelque deux millé ponts qui avaient été détruits pendant la guerre et en remettant en état un réseau routier qui avait beaucoup souffert de la période d'hostilités.

Tout cela fait honneur à notre administration et à notre corps d'ingénieurs. C'est d'ailleurs l'homogénéité de ce corps qui a incité l'Etat à confier aux services des Ponts et Chaussées tous les travaux ayant un rapport avec les communications (contrôle S.N.C.F., infrastructure de l'aviation, organisation des transports...). Mais il fallait s'en tenir là.

Pourquoi donc actuellement cette administration est-elle chargée de tout superviser ? Contrôle des bâtiments scolaires, contrôle des bâtiments hospitaliers, contrôle financier des téléphériques, colonies de vacances...

Il y a manifestement une confusion de pouvoirs dont l'administration des Ponts et Chaussées n'est pas responsable.

(suite p. 2)

LE TRAFIC FERROVIAIRE

Il y a quelques années. l'éboulement de murs de soutènement a provoqué une assez longue interruption du trafic ferroviaire en Gare de Saint-Cloud, nécessitant pour les voyageurs en direction de Saint-Nom-La Bretèche et en

direction de Versailles, un transbordement par autobus.

Un nouvel accident de ce genre vient de se produire le 7 Décembre, à 6 heures du matin, sur la ligne de Versailles au

((suite p. 2

S.O.S. Les libertés communales en danger (suite de la page 1)

En ce qui concerne les communes, il est normal que les projets d'assainissement soient effectués en accord avec les services qui traitent ce problème sur les plans départemental et régional.

Par contre, le contrôle des travaux scolaires et hospitaliers crée un rouage supplémentaire qui retarde la réalisation des travaux et provoque, bien souvent, des conflits, certes légers, entre les architectes d'opération, l'Education nationale et les maires.

Cette complication extrême, ce désordre, en un mot, cette cascade d'administrations qui prétendent avoir leur mot à dire, tout cet enchevêtrement fait que les réalisations deviennent de plus en plus difficiles, de plus en plus onéreuses aussi, et que ceux qui ont la pénible mission de créer s'épuisent en vain à faire avancer les dossiers à leur « train de sénateur », comme dirait notre bon La Fontaine.

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Les crédits concernant les colonies de vacances et l'éducation populaire sont passés de 1 milliard 600 millions d'anciens francs à 3 milliards d'anciens francs.

Les crédits concernant les subventions aux diverses activités sportives sont passés de 1 milliard 500 millions à 2 milliards 600 millions d'anciens francs.

Il n'en demeure pas moins que le problème principal concerne l'équipement, qu'il s'agisse de l'équipement sportif des établissements d'enseignement ou qu'il s'agisse de l'équipement sportif civil.

Un effort a été amorcé en ce domaine puisqu'en 1961 pour la construction des piscines, des stades, des maisons et des foyers de jeunes, une somme de 7 milliards d'anciens francs sera mise à la disposition du Haut-Commissaire à la Jeunesse et aux Sports au lieu de 3 milliards 500 millions au budget 1958.

Mais, le Gouvernement ne s'est pas contenté de cet effort et il a fait connaître officiellement à l'Assemblée Nationale sa décision de déposer à la première session parlementaire de l'année 1961, une loi-programme d'équipement sportif et socio-culturel portant sur 5 années et qui devrait permettre de réaliser des travaux de l'ordre de 150 milliards d'anciens francs, compte tenu de la participation de l'Etat et de celle des collectivités locales. Ainsi seront posées les bases de l'avenir. En deux plans quinquennaux, c'est-à-dire dans 10 ans, la France rattraperait tout son retard et serait en Europe l'un des pays les mieux équipés en stades, en piscines et en foyers de jeunes.

Le Gouvernement a pris également la décision de construire un stade d'au moins 100.000 places à Paris, à la Porte de Vincennes. Ainsi va enfin se réaliser un vieux projet qui permettra de doter la France d'un stade digne de sa capitale. L'inauguration pourrait avoir lieu vers 1964.

En outre le Gouvernement fait maintenant respecter le principe suivant lequel aucun établissement d'enseignement neuf ne peut être construit sans être doté d'un équipement sportif. Certes sur le terrain il n'est pas toujours possible de s'apercevoir de cette décision. Cela tient à ce que ce principe n'est appliqué que depuis le 1^{er} Juillet 1959 et pour les seuls dossiers approuvés techniquement depuis cette date. Or les dossiers approuvés techniquement après le

1^{er} Juillet 1959 commencent à peine à se réaliser, alors que nous voyons se terminer autour de nous des établissements d'enseignement sans équipement sportif, mais dont les dossiers ont été approuvés techniquement il y a plusieurs années. Les crédits prévus à ce titre dans le budget du Ministère de l'Education nationale s'élèveront en 1961 à 8 milliards d'anciens francs et il est permis d'affirmer que cet important problème est maintenant définitivement réglé pour l'avenir.

Il n'en est pas de même malheureusement du problème que nous appelons « le rattrapage », c'est-à-dire de la nécessité de doter d'un équipement sportif les établissements d'enseignement construits suivant des dossiers approuvés techniquement entre la Libération et le 1^{er} Juillet 1959. La situation à cet égard est assez catastrophique. Une somme de 1 milliard 500 millions d'anciens francs sera consacrée en 1961 à ce rattrapage, mais cette somme est très insuffisante et ne permettra pas de doter d'un équipement sportif tous les établissements existants qui n'en ont pas. On se heurte, en outre, au problème grave de la non existence du terrain lorsqu'il n'est pas prévu à l'origine. Dans ce domaine les errements des années passées seront difficiles à rattraper entièrement.

J'ai profité de l'hospitalité qui m'est donnée dans les colonnes de notre sympathique bulletin local pour attirer l'attention sur des chiffres plutôt que de définir une politique. Mieux que des mots j'estime en effet que les chiffres montrent l'effort réalisé en matière de jeunesse et de sport depuis deux ans. Peut-être aurais-je l'occasion plus tard de définir ici comment sont utilisés ces crédits, c'est-à-dire la politique du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

O. Philip

Le trafic ferroviaire (suite de la page 1)

tunnel de Sèvres-Ville-d'Avray, nécessitant un nouveau transbordement par autobus des voyageurs pendant quelques heures.

La ville de Saint-Cloud a déjà attiré l'attention des services de la S.N.C.F. sur les inconvénients que présentait le trafic lourd et rapide sur la ligne Paris-Versailles, établie à flanc de coteau sur des terrains que nous savons, hélas, peu stables.

En effet, des trains de plus en plus lourds et de plus en plus rapides circulent surtout la nuit et gênent considérablement les riverains par le bruit qu'ils font (sifflets, moteurs Diésel) et par les trépidations qui sont, - ce nouvel accident le prouve - nuisibles aux murs de soutènement et bien entendu aussi aux constructions nombreuses qui bordent la voie ferrée sur le territoire de Saint-Cloud comme sur tout le parcours.

Nous lançons un nouvel appel à la S.N.C.F. pour qu'elle étudie ce problème et qu'au besoin elle dérouté les trains lourds et rapides ainsi que les trains de marchandises sur d'autres itinéraires.

Par contre les trains de voyageurs passent à une allure raisonnable, sont silencieux et ne produisent absolument pas les mêmes inconvénients. De plus ils n'usent de leur sifflet que très modérément. De cela louons la S.N.C.F. et demandons lui d'appliquer le même régime à ses trains de marchandises.

LA CIRCULATION AU PONT DE SURESNES

M. le préfet de police a bien voulu nous adresser la lettre suivante concernant la circulation au pont de Suresnes emprunté quotidiennement par de nombreux automobilistes clodoaldiens :

Paris, le 5 novembre 1960.

Monsieur le maire,

J'ai bien reçu votre lettre par laquelle vous m'exposez la gêne apportée à la circulation par les conducteurs empruntant le passage aménagé sous le pont de Suresnes (côté Bois de Boulogne) et tournant à gauche à l'intersection de la route de Bagatelle pour se diriger vers Neuilly.

Je fais examiner cette question par mes services et ne manquerai pas de vous faire connaître les conclusions de cet examen.

Veuillez agréer...

Signé : Maurice PAPON.

Souhaitons qu'une solution, facile à trouver selon nous, vienne pallier les inconvénients signalés.

LE BRUIT

M. André-Louis DUBOIS, Président de la Commission Centrale de Lutte contre le Bruit, a désigné M. CHAVETON, Maire de Saint-Cloud, comme membre suppléant de l'Association des Maires de France, pour siéger à la Commission Centrale de Lutte contre le Bruit. Le titulaire est M. BERTAUD, Maire de Saint-Mandé et Sénateur.

M. le Maire de Saint-Cloud ne manquera pas de joindre ses efforts à ceux de ses collègues, membres de cette commission, pour obtenir un peu plus de quiétude pour les habitants de la banlieue parisienne.

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1954 A 1960

RECENSEMENT GÉNÉRAL

1954 20.671 habitants

RECENSEMENTS PARTIELS

1958 23.835 habitants

1959 24.402 —

1960 25.413 —

NOTA. — Les règles des recensements partiels font que ceux-ci sont très incomplets; la population de Saint-Cloud actuellement peut être chiffrée à 27.500 habitants.

LES EFFECTIFS SCOLAIRES DES ECOLES PUBLIQUES

E C O L E S		Elèves de Saint-Cloud	Elèves étrangers à Saint-Cloud	Effectif total	
Groupe CENTRE	FILLES	Classes primaires	194	3	197
		Collège d'enseignement génér.	138	95	233
		Classes techniques	24	54	78
	GARÇONS	Classes primaires	241	3	244
		Collège d'enseignement génér.	141	94	235
MATERNELLE	115	0	115		
Groupe MONTRETOUT	FILLES	280	7	287	
	GARÇONS	364	8	372	
	MATERNELLE	169	2	171	
Groupe COTEAUX	FILLES	165	9	174	
	GARÇONS	178	12	190	
	CLASSES ENFANTINES	61	2	63	
Groupe VAL-D'OR	FILLES	193	1	194	
	GARÇONS	225	8	233	
	MATERNELLE	201	1	202	
		2.689	299	2.988	

**PROGRESSION DES EFFECTIFS
DU LYCEE DE GARÇONS**

1953	643
1954	720
1955	808
1956	918
1957	1.018
1958	1.138
1959	1.265
1960	1.483

Origine géographique des élèves

Département de la Seine

Asnières	10
Bécon-les-Bruyères	2
Bois-Colombes	4
Boulogne	20
Clamart	1
Clichy	2
Colombes	1
Courbevoie	14
Issy-les-Moulineaux	1
Nanterre	2
Neuilly-sur-Seine	4
Paris	13
Puteaux	35
Suresnes	161

Département de Seine-et-Oise

Bellevue	1
Bougival	13
Chaville	31
Chavenay	1
L'Etang-la-Ville	4
Garches	165
Igny	1
La Celle-Saint-Cloud	76
Louveciennes	49
Marnes-la-Coquette	22
Marly-le-Roi	25
Meudon	2
Port-Marly	1
Rueil	67
Saint-Cloud	510
Savigny-sur-Orge	1
Vaucresson	75
Ville-d'Avray	80
Viroflay	43
Versailles	6
Le Chesnay	4
Montesson	1
Houilles	1
Sèvres	34

**PROGRESSION DES EFFECTIFS
DU LYCEE DE JEUNES FILLES**

1953	652
1954	746
1955	836
1956	986
1957	1.200
1958	1.350
1959	1.440
1960	1.635

Origine géographique des élèves

Département de la Seine

Asnières	20
Bois-Colombes	4
Boulogne	77
Courbevoie	41
La Garenne-Colombes	9
Levallois-Perret	3
Malakoff	1
Nanterre	1
Neuilly	6
Paris, 7 ^e	1
— 8 ^e	1
— 10 ^e	1
— 16 ^e	24
— 17 ^e	3
— 20 ^e	1
Puteaux	25
Suresnes	118
Vanves	2

Département de Seine-et-Oise

Beauchamp	1
Bougival	12
Chaville	23
L'Etang-la-Ville	15
Garches	204
La Celle-Saint-Cloud	86
Le Pecq	1
Louveciennes	35
Maisons-Laffitte	1
Marly-le-Roi	19
Marnes-la-Coquette	27
Meudon	2
Rueil-Malmaison	66
Saint-Cloud	602
Sartrouville	2
Sèvres	21
Vaucresson	82
Versailles	6
Ville-d'Avray	68
Viroflay	3

LES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Selon la tradition, la veille de la journée anniversaire de l'armistice de 1918, le flambeau du souvenir avait été allumé par un ancien combattant, puis remis par la municipalité au représentant du Comité d'entente des associations d'anciens combattants, qui avait, à son tour, allumé les torchères disposées de chaque côté du monument aux morts, place de l'Eglise.

La cérémonie du 11 novembre fut ce qu'elle ne doit jamais cesser d'être, c'est-à-dire un hommage aux morts des guerres dans le recueillement. Particulièrement émouvante fut la lecture par M. Darfeuille, vice-président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants représentant M. le docteur Valentin, président, empêché, du dernier communiqué de la guerre 1914-18.

« Au 52^e mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'armée française, avec l'aide de ses alliés, a consommé la défaite de l'ennemi. »

« Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, surent remplir la tâche que leur avait confiée la patrie. »

« Tantôt, supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elles-mêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bousculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix. »

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entré en vigueur ce matin, à onze heures. »

La sonnerie du cessez-le-feu qui ponctua la phrase finale fut suivie du dépôt des gerbes et d'une minute de silence. Les personnalités présentes, les membres des associations, les enfants des écoles précédés des sapeurs-pompiers et de la musique de la Sûreté nationale, formèrent un cortège pour se rendre au cimetière, après une minute de silence observée au monument aux morts de Montretout. Un dépôt de gerbes au monument aux enfants de Saint-Cloud morts pour la France, et ce fut au cimetière l'émouvant hommage aux déportés, résistants morts sans sépulture, dont l'organisation est traditionnellement assurée par le Souvenir Français

A la sortie du cimetière, M. le maire et les membres de la municipalité ont vivement félicité M. le capitaine Huret, chef de la musique de la Sûreté nationale, pour sa brillante participation aux manifestations.

CARNET DE DEUIL

Monsieur André GUINARD

Notre concitoyen M. André GUINARD, Ingénieur Arts et Métiers, Officier de la Légion d'Honneur, Fondateur et Président Directeur Général des Pompes GUINARD, est décédé le 2 Décembre à Nice. Il était âgé de 69 ans. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de St-Cloud, le 6 Décembre, au milieu d'une affluence considérable. M. A. GUINARD

était en effet particulièrement connu et estimé des Clodoaldiens.

C'est en 1919 qu'il imagina le principe de la pompe rotative à pistons. En 1924, seul au départ avec quelques compagnons, il s'installa Avenue Foch dans un local qui depuis est devenu le garage municipal. En 1928, l'usine fût transférée en bordure du champ de courses à l'emplacement actuel.

La réussite de M. A. Guinard fût spectaculaire. Aujourd'hui, Pompes GUINARD St-Cloud occupe près de 1.100 ouvriers, dont un pourcentage élevé de Clodoaldiens.

L'ensemble des Sociétés Guinard, St-Cloud, Chateauroux, Reims, Courbevoie, Anvers, Alger, Casablanca, etc., a acquis une réputation mondiale. M. A. Guinard, grand industriel, généreux et social, disparaît - son œuvre reste.

A Madame A. Guinard, à Monsieur Paul Guinard et tous les siens, nous présentons nos bien sincères condoléances.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Médaille d'honneur de la jeunesse et des sports.

- MM. BLANCON Vital, 11, rue Charles-Blum.
BROWAEYS Pierre, 9, avenue Bernard-Palissy.
CHAUVEAU Roger, 83, boulevard Sénard.
PERRIN André, 20, rue de la Libération.
PROST Paul, 51, rue Henri-Régault.

Mérite sportif (au grade d'officier).

- M. D'AHETZE, 1, de Crillon.

Mérite social.

- M. GERBER Paul Martin, 25, parc de la Bérengère.

Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales.

- M. PERDRIX Manuel, 95, rue Sevin-Vincent.

MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

Promotion du 14 juillet 1960

(Arrêté préfectoral du 28 septembre 1960)

Médaille d'argent :

- M^{lle} BONNET, dite Andrée CLAUDE, 19 bis, rue du Calvaire. — Directrice des salons à la maison Nina Ricci.
M. René BOURDIER, 132, rue Tahère. — Préparateur à la S.A. André Citroën.
M. Léon CABAUD, 3, rue Feudon. — Chef du secrétariat à la Société minière et métallurgique de Penarroya.
M. René CHRÉTIEN, 28, rue Duval-Le Camus. — Employé à la S.A. Photo-Plait.
M^{lle} Odette CORDAS, 96, rue de la Porte-Jaune. — Secrétaire à la Société des forges et laminoirs de Breteuil.
M. André DELAROCHE, 69, rue de l'Avre. — Tourneur-outilleur à la Société Saviem L.R.S.
M. Antonin DIVARY, 40, rue Royale. — Liftier à la S.A. les Galeries Lafayette.

M. Ludovic GAYMARD, 19, rue du Calvaire. — *Ingénieur en chef à l'E.G.F.*

M^{me} Espérance GROGU, 4, rue Dailly. — *Bouchère à la S.A. des Laboratoires Choay.*

M. Pierre HUGUENIN, 21, rue du 18-Juin. — *Agent technique à la Société nationale Sud-Aviation.*

M. Francis LE GALL, 30, rue des Tennerolles. — *Garçon de recettes à la Compagnie Générale Transatlantique.*

M^{me} LESAGE, née Mélanie VILLEJOURBERT, 72, boulevard Sénard. — *Aide de laboratoire à la S.A. les Parfums de Molyneux.*

M. René LHULLIER, 3, rue Feudon. — *Ingénieur à la direction générale de la Société minière et métallurgique de Penarroya.*

M. Raymond MAGNIN, 149, rue des Tennerolles. — *Ingénieur à la Société de contrôle technique et d'expertise de la construction (S.O.C.O.T.E.C.).*

M. Louis MARICHAIR, 5, passage du Chevalier-de-Lorraine. — *Porteur aux Nouvelles Messageries de la Presse parisienne.*

M. Jacques MASSONNAUD, 10, parc de la Bérengère. — *Chef de service à la Compagnie d'assurances l'Urbaine.*

M. Louis MOILTON, 6, rue Marbeau. — *Typographe à la Société nouvelle des imprimeries parisiennes réunies.*

M. Paul MONGENDRE, 1, parc de la Bérengère. — *Sous-chef d'assurances à la Compagnie l'Urbaine.*

M. André PICARD, 40, rue du Mont-Valérien. — *Cadre colonial à la Banque de l'Indochine.*

M. Pierre RIVIÈRE, 37, parc du Val-d'Or. — *Gérant à la S.A. Pierre Rivière et C^{ie} (décédé).*

M^{me} ROBERT, née Charlotte ROUSSEL, 31, rue Jacoulet. — *Employée au Crédit Lyonnais.*

M. Georges ROUX-DUFORT, 7, rue Coutureau. — *Chef de département étude à la Société nationale Sud-Aviation.*

M^{me} ROUX, née Marie PATELOU, 36, boulevard Sénard. — *Manutentionnaire à la Société Paragon.*

M^{lle} Rose TOSCANO, 56, rue de Garches. — *Comptable adjoint à la Soudure électrique industrielle (Arcos).*

M^{me} VALTEL, née Marie RAVEAU, 56, rue H.-Regnault. — *Dactylographe à l'E.G.F.*

M^{lle} Marguerite VEILLERANT, 30, rue Sevin-Vincent. — *Employée d'agent de change chez M. Louis Baudoin, agent de change.*

Médaille de vermeil :

M. Charles BAIGNE, 52, avenue Bernard-Palissy. — *Cadre IIA à la S.A. de véhicules industriels et d'équipements mécaniques Saviem L.R.S.*

M^{me} BENEDIC, née Madeleine COUTIE, 2, rue du Bois-de-Boulogne. — *Sous-chef de rayon aux grands magasins de la Samaritaine.*

M. Eugène DELALANDE, 28, avenue Clodoald. — *Directeur général au Joint français.*

M. André DELAROCHE, 69, rue de l'Avre. — *Tourneur-outilleur à la Société Saviem L.R.S.*

M. Léon FLAMENT, 35, rue du 18-Juin. — *A.P.R. à la Régie nationale des usines Renault.*

M. Jean GUILLET, 14, avenue de Longchamp. — *Chef de bureau de paye à la Société Saviem L.R.S.*

M. Louis MOREAU, 27, rue Tahère. — *Contremaître outillage à la Régie nationale des usines Renault.*

M^{lle} Suzanne NORMAND, 5, rue Albert-1^{er}. — *Employée à la Société Générale.*

M. André PICARD, 40, rue du Mont-Valérien. — *Cadre colonial à la Banque de l'Indochine.*

M. Pierre RIVIÈRE, 37, parc du Val-d'Or. — *Gérant à la S.A. Pierre Rivière et C^{ie} (décédé).*

M. Robert SAINT-LEGER, 3, rue de l'Yser. — *P₂ à la Régie nationale des usines Renault.*

Médaille d'or :

M. Maurice COUTURIER, 64, rue de Buzenval. — *Chef d'équipe à la Société générale pour l'industrie de la verroterie.*

M. André PICARD, 40, rue du Mont-Valérien. — *Cadre colonial à la Banque de l'Indochine.*

M. PLAZANET, 3, rue Pasteur. — *Stucateur aux établissements Daniel, à Paris-15^e.*

M. Henri WINKLER, 6, rue du Commandant-Larcinty. — *Ingénieur en chef aux Charbonnages de France.*

DIPLOMES

du ministère de la Santé publique et de la Population décernés à nos concitoyens qui ont accompli cinq fois (ou plus) le don de leur sang

Argent :

M^{lle} ALLEMANDOU Denise, 60, rue Gounod.

M. AUBERT Michel, 45, avenue Foch.

M^{lle} d'AVIAU DE TERNAY Ghislaine, 31, parc de Montretout.

M^{mes} BADRE Jeany, 25, avenue Foch.

BAUDRY Jeanine, 19, rue du 18-Juin.

M. BEAUDOU Jean, 1, rue de l'Eglise.

M^{me} BELLUT Claire, 17, rue des Ecoles.

MM. BELLUT Claude, 17, rue des Ecoles.

BELLY André, 84, rue de Buzenval.

M^{lle} BERTIN Monique, 17, rue de Buzenval.

MM. BINDEL Serge, 17, rue d'Orléans.

BLANC Jean, 79, boulevard Sénard.

BLANC Maurice, mairie de Saint-Cloud.

BOCACHARD Marcel, grille d'Orléans.

M^{lle} BOISMARD Yvonne, 29, boulevard Sénard.

MM. BONDY Camille, 4, rue des Ecoles.

BORGOMANO Jean, 5, rue Pasteur.

BOUCHARECHAS André, 24, rue de Nogent.

- M^{mes} BRIOIS Marie-Louise, 8, rue de Nogent.
 BROCHEN Nicole, 45, rue du Val-d'Or.
 BROQUERIE Marie-Thérèse, 31, quai Carnot.
- M. BUCHOU André, 8, rue des Ecoles.
- M^{mes} BUGNON Vera, 45, rue Bucourt.
 CATHELAIN Marguerite, 29, rue Henri-Regnault.
 CAYEUX Fernande, 4, rue Pasteur.
- MM. CHENUET Alexandre, 1 bis, rue Preschez.
 COLIN Jean-Pierre, 11, rue d'Orléans.
- M^{me} COLIN Marcelle, 11, rue d'Orléans.
- M^{lles} COLLAIN Jeanne, 68, rue Royale.
 COLLET Marie-Josèphe, 6, rue Laval.
- MM. COLMARD André, 58, rue Preschez.
 COLMARD Marcel, 58, rue Preschez.
 COUTELIER Georges, Les Communs, parc de St-Cloud.
- M^{mes} DE CRECY Marguerite, 14, place de l'Eglise.
 DAGNAUX Simone, 20 bis, rue Jacoulet.
- MM. DE CAGNY Jean, 12, rue Dailly.
 DELAHAYE Daniel, 14, rue du 18-Juin.
- M^{me} DELDIQUE Emma, 61, rue des Tennerolles.
 M. DELETANG Jacques, 56, rue Henri-Regnault.
- M^{me} DEMARET Renée, 16, rue de l'Eglise.
- M^{lle} DE NEYER Raymonde, 78, rue des Tennerolles.
- M^{me} DESAUBLIAUX Anne-Marie, 2, rue du Bois-de-Boulogne.
- M^{lle} DEVAUD Yvonne, 13, rue Jacoulet.
 M. DOAZAN Charles, 9, rue Alphonse-Moguez.
- M^{me} DU PARC Hélène, 17, rue Dailly.
 M. DUVEAUX Serge, 38, rue Jacoulet.
- M^{me} EUVRARD Mathilde, 11, avenue Foch.
 M. FOUILLAND Maurice, 16, rue Armengaud.
- M^{me} FREROT Alice, 1, place du Pas.
- MM. FREROT Robert, 1, place du Pas.
 FROCHOT Jean-Henri, 40, rue Gounod.
 GARNIER Jack, 33, avenue de Suresnes.
- M^{mes} GARNIER Jeanne, 33, avenue de Suresnes.
 GLEMEN Odette, 3, rue Emile-Verhaeren.
 GOGUEL Geneviève, 7, avenue Foch.
- M^{lle} HELARD Madeleine, 6, rue des Tennerolles.
- M^{me} HUGON Anne, 65, boulevard Sénard.
- MM. IBLER Jean, Cour d'honneur, parc de Saint-Cloud.
 JONGLEUX Charles, rue Vauguyon.
- M^{me} JUTTEAU Jacqueline, 19 bis, rue du Calvaire.
 M. KERHOAS Alexis, 16, rue de la Porte-Jaune.
- M^{lle} LALLEMAND Thérèse, 1 bis, avenue Léonie.
- MM. LANDRY Pierre, 70, boulevard Sénard.
 LECARPENTIER Paul, Grille d'honneur, parc de St-Cloud.
- M^{me} LELONG Jeanine, 4, rue Joséphine.
- M^{lle} LEPINGLEUX Yvonne, 50, rue Gounod.
- MM. LETURGEZ Fernand, 13, rue des Girondins (*à titre posthume*).
 LIABEUF Pierre, 5, rue Tahère.
- M^{me} LINA Marie-Louise, 38, rue Dailly.
 M. LIZON Philippe, 13, rue Jacoulet.
- M^{mes} MARIE Marcelle, 37, rue Royale.
 MATHE Hélène, 31, rue Jacoulet.
 MATHIAS Françoise, 27 ter, parc de Montretout.
- M^{lles} MAUDIER Raymonde, 25, rue Dailly.
 MAURICE Huguette, 32, rue du Calvaire.
 MAYER Christiane, 16, avenue Bernard-Palissy.
- M^{me} MELKONIANZ Antonia, 6, rue des Gaillons.
 M. MELKONIANZ Elie, 6, rue des Gaillons.
- M^{me} MERCIER Simone, 11 bis, rue Royale.
 M. MIALARET Gaston, 14, rue Gaston-Latouche.
- M^{me} MIALARET Odette, 17, rue de la Libération.
- M^{lle} MILCENT Hélène, 3, parc de la Bérengère.
- MM. MINANGOY-PERIGNON Michel, 4, parc de la Bérengère.
 MOISY André, 18, rue de la Porte-Jaune.
 NICOLAS Hervé, 51, rue de l'Avre.
 NICOLAS Jean, 140, boulevard de la République.
 NOËL André, 5, allée Cottage-Picard.
 PAYET Maurice, 100, boulevard de la République.
- M^{me} PECHKRANZ Gabrielle, 92, boulevard de la République.
- MM. PECQUET Octave, 5, rue Gaston-Latouche.
 PIERREY Aimé, 17, rue Dantan.
 PLATEAUX Maurice, 24, rue Laval.
- M^{lles} POIROT Charlotte, 4, rue Dailly.
 POIROT Marthe, 4, rue Dailly.
 POSTE Monique, 11 bis, rue de Montretout.
- MM. RENNETAU Patrice, 11, avenue Pozzo-di-Borgo.
 ROGE Jean, 2, rue Sevin-Vincent.
 ROISIN Jacques, 46, rue Tahère.
- M^{lle} ROISIN Marie-Odile, 46, rue Tahère.
- MM. ROTURIER Benjamin, 8, rue Verhaeren.
 RUPP Jacques, 52, avenue Bernard-Palissy.
- M^{lle} SAINTGAL Germaine, 102, boulevard de la République.
- MM. SALMSON Michel, 7, parc de la Bérengère.
 SARDOU Pierre, 19, rue du Calvaire.
- M^{lles} SCHILLER Dominique, 20, rue de Buzenval.
 SCHILLER Marie-Laure, 20, rue de Buzenval.
- M^{mes} SPADE Marie-Louise, 45, rue du Val-d'Or.
 SUBTIL Marie-Claire, 42, rue des Tennerolles.
- MM. TREZZINI Roger, 14, rue Preschez.
 VALTON Charles, 14, avenue Duval-Le Camus.
 VALTON Philippe, 14, avenue Duval-Le Camus.
 VIATTE Charles, 14, avenue Clodoald.
 VILLENova Vincent, Résidence des Girondins.
 VYVEY André, 10, rue de l'Aqueduc.
- M^{me} WICKHAM Odette, 3, avenue de la Passerelle.

Or :

- MM. BOLLEY Jacques, 6, sente des Pommiers-Rouges.
 JEULIN Ro'and, 9, rue d'Orléans.

Nos félicitations aux nouveaux promus ou décorés.



M. Clergerie, receveur-percepteur de Saint-Cloud, qui assurait depuis de nombreuses années les fonctions de trésorier adjoint de la Fédération française des sociétés de gymnastique, a été désigné comme président de cette fédération par le conseil d'administration dans sa séance du 23 octobre.

Tous nos compliments.

RELATIONS INTERNATIONALES ET CHRONIQUE DU JUMELAGE

La plupart de nos échanges de vacances avec Maidenhead, Frascati et Bad-Godesberg ont parfaitement réussi ; nos jeunes gens et jeunes filles furent très bien reçus dans les familles, et ceux qui sont allés présenter leurs devoirs aux édiles municipaux de nos villes jumelles ont été l'objet de réceptions fort amicales.

Malheureusement, certaines familles ont pensé trop tard à faire inscrire leurs enfants en vue de ces échanges, et leurs demandes de dernière heure n'ont pu aboutir.

Dès maintenant, afin de ne pas priver les jeunes gens d'un séjour à la fois utile et agréable, adressez-vous à M^{me} Clement, maire adjoint, qui centralise les demandes et fait les démarches nécessaires afin de mettre les familles en rapport.

*
**

Cérémonie de jumelage à Maidenhead

Le 5 octobre, sous l'égide de Saint-Cloud, la cérémonie du jumelage de Maidenhead et Bad-Godesberg a eu lieu à Maidenhead.

Une délégation clodoaldienne présidée par M. Chaveton et comprenant MM. Guillaume, Maillet et Marie assistait aux diverses réceptions données en cette occasion et tout empreintes de cordialité.

*
**

Bad-Godesberg, cité jumelle, a fêté la fondation de sa ville

Le 14 octobre, des fêtes très importantes ont eu lieu à Bad-Godesberg pour commémorer la fondation de la ville, il y a 750 ans. En 1210, en effet, fut construit le *burg*. Il subsiste toujours, d'ailleurs, et ses ruines ont été consolidées.

A l'occasion de ces fêtes, le maire de Maidenhead était également présent, et devant un parterre d'ambassadeurs furent évoqués et l'esprit européen et la cérémonie du jumelage à Maidenhead.

M. Chaveton, accompagné de madame, représentait la ville de Saint-Cloud.

*
**

Visite du docteur et de M^{me} W. Bryant Richards de Saint-Cloud-Minnesota (U.S.A.)

A l'occasion de la visite en France du docteur W. Bryant Richards, médecin à l'hôpital de Saint-Cloud-Minnesota (U.S.A.) et de M^{me} W. Bryant Richards, présidente de la Croix-Rouge, une réception a eu lieu fin octobre en les salons de l'hôtel de ville.

Le corps médical de Saint-Cloud, représenté notamment par le docteur Louvet, médecin-chef de l'hôpital de notre ville, ainsi que par le docteur Dulac, chirurgien-chef de ce même hôpital, recevait ses collègues des U.S.A.

De nombreuses personnalités françaises et américaines, parmi lesquelles : M^{me} Beauchais, présidente de la Croix-Rouge de Seine-et-Oise ; M. Chaveton, maire de Saint-Cloud, entouré de nombreux conseillers municipaux ; M. Blavet, directeur national du secourisme ; M. Goodman, directeur de la Croix-Rouge américaine pour la région parisienne ; M. Giraud, professeur au Centre national d'études pour la protection civile ; M^{me} Désaubliaux, présidente du comité de Croix-Rouge de Saint-Cloud ; M^{me} Renoux, vice-présidente de ce même comité, se pressèrent dans les salons en devisant et en échangeant des propos aimables ou sévères, assez tard dans la soirée.

Cette manifestation a permis à d'aucuns de confronter des théories scientifiques diverses et à d'autres de resserrer les liens existant entre deux grands pays.

*
**

Sous l'égide du commandement U.S. en Europe (Seine Area Command) récital J.-P. Billaud

De l'avis de tous les connaisseurs, le récital que donna Jean-Paul Billaud, le 9 novembre, affirme déjà la maîtrise d'un jeune talent. Agé de vingt et un ans, ce pianiste, qui a passé trois ans dans une université du Connecticut (U.S.A.), est actuellement — durant son service militaire — mis à la disposition du Comité de liaison franco-américain pour donner des concerts dans les vingt et une régions où sont stationnées les troupes U.S.

Le programme qu'il nous présenta — où Bach, Beethoven, Chopin, Bartok, Albenitz et Liszt voisinaient — nous permit de nous faire une juste idée de ses possibilités qui, malgré son jeune âge, lui promettent déjà une belle carrière.

Il convient également de féliciter les personnalités américaines qui sont à l'origine de ce récital et qui, ainsi sur le plan culturel, développent mieux que ne pourrait le faire aucune propagande les relations franco-américaines.

Toutes les hautes personnalités militaires du camp des Loges assistaient d'ailleurs à ce concert : le général Palmer, les colonels Phelan, Watson et Gérard, etc.

Du côté français, nous avons relevé la présence de MM. Chaveton, maire de Saint-Cloud, Yves Bertrand, maire de Vaucresson, du colonel Quinette et de nombreux conseillers municipaux.

*
**

Le président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants en visite à Maidenhead

Le docteur Valentin, président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants de Saint-Cloud, se trouvant aux environs de Londres pour le 11 novembre, a pu porter, à l'occasion des fêtes de l'Armistice, le message suivant de notre ville à celle de Maidenhead :

En ce jour du 11 novembre, la ville de Saint-Cloud transmet par l'intermédiaire du docteur Michel Valentin, président du Comité d'entente des anciens combattants de

Saint-Cloud, président de l'Association Rhin et Danube, 2^e division blindée, le salut fraternel des anciens combattants de Saint-Cloud aux anciens combattants de leur ville jumelle de Maidenhead-on-Thames.

Par la voie de la municipalité, la population de Saint-Cloud s'associe tout entière à ce geste d'amicale fraternité.

Le maire et le conseil municipal profitent de la visite du docteur Valentin pour lui demander de présenter à l'honorable mayor et Lady mayoress, ainsi qu'aux membres du conseil, à M. le town-clerk, leurs très amicales salutations et leurs meilleurs souvenirs.

**

Conférence-débat sur la jeunesse allemande

Dans le cadre du Mouvement de jumelage des communes d'Europe, une conférence en français accompagnée de projections a été donnée le lundi 28 novembre dans la grande salle de la mairie.

Le sujet traité, *La jeunesse allemande, que fait-elle, que pense-t-elle?*, répondait à l'une des préoccupations majeures de tous ceux qui croient à la nécessité absolue de construire une Europe unie. Avec beaucoup de franchise, la conférencière, M^{me} Hilde Günther-Waldthausen, donna des précisions sur la formation des jeunes dans la République fédérale, sur leur comportement vis-à-vis des grands problèmes de l'heure, remarquant toutefois leur désaffection pour les problèmes politiques. Elle agrémenta sa causerie de projections et répondit avec beaucoup de bonne grâce aux questions que lui posa un auditoire attentif dans lequel on remarquait autour de M. Chaveton, maire, M. Raynaud, maire adjoint, MM. Guillaume et Maillot, conseillers municipaux, M. Pelmont, proviseur du lycée de garçons, M. le docteur Bailly, président de l'association des parents d'élèves, M. Charondière, trésorier de cette association, plusieurs professeurs ou présidents de sociétés locales et plusieurs jeunes gens de nos lycées.

DONS AU MUSEE

Un très gentil cadeau a été fait au musée d'histoire locale par M^{lle} Madeleine Chevallier, directrice de l'école des filles du centre : deux bonnets féminins richement brodés à la main datant de 1810-1830 et provenant du palais impérial où s'employait quelque parente, laquelle portait un châle de cachemire ancien... dont le musée a aussi hérité.

Autre don : M. René Maillot a remis au conservateur un échantillon de fourchette (fort rustique) que les Cloaldiens recevaient, ainsi que divers ustensiles, après la destruction de la ville en 1871. Merci !

COLIS AUX SOLDATS EN AFRIQUE DU NORD

La municipalité a fait envoyer aux quatre-vingts soldats de Saint-Cloud servant en Afrique du Nord un colis de Noël.

M. Antonat, citoyen d'honneur, a tenu également à faire adresser, en son nom, un colis à ceux que leurs obligations militaires retiendront éloignés de leurs familles pendant les fêtes de fin d'année.

ENQUETE AUPRES DES JEUNES

La mode est aux enquêtes. Des garçons et des filles de notre commune, pour connaître un peu mieux les réactions de concitoyens de leur âge en face d'un certain nombre de problèmes, ont proposé un questionnaire à tous les jeunes âgés de 15 à 25 ans qu'ils rencontraient dans les rues le dimanche matin. Ainsi, 450 jeunes ont accepté de répondre à la vingtaine de questions... parfois bien indiscretes qui leur était soumises :

- Quel est votre âge ?
- Etes-vous heureux ?
- Avez-vous une activité de loisir collective ?
- Croyez-vous en l'existence de Dieu ? etc.

On ne saurait en vingt questions aborder tous les problèmes intéressant les jeunes ; aussi, le questionnaire était-il destiné à éclairer surtout quatre secteurs de leur opinion :

- Leur faculté d'ouverture sur certaines questions d'intérêt général (quel est le problème n° 1 en France ? Et le problème n° 2).
- Le métier (choix du métier, situation professionnelle actuelle).
- Les loisirs (loisirs préférés, besoins ressentis).
- Deux questions enfin concernant leur attitude en face du problème religieux.

Le nombre des réponses et leur spontanéité permettent d'esquisser le visage d'une bonne partie de la jeunesse de notre cité. Il convient toutefois de se garder de trop hâtives généralisations.

Nous retiendrons tout d'abord le fait que 25 % des réponses ont été rédigées par des jeunes en apprentissage ou exerçant une profession, les autres réponses étant dues à des lycéens ou étudiants.

Une première impression se dégage de la lecture de ces feuilles, celle d'un optimisme sans fard : 77 %, en effet, se déclarent heureux (moins de 3 % estimant ne pas l'être). Cette indication est-elle significative ? Cette réaction optimiste s'accompagne-t-elle d'une sorte de quiétude confortable et sans préoccupation ; autrement dit, se traduit-elle par une certaine passivité devant l'existence, ou bien renferme-t-elle quelque exigence, une certaine ouverture, un joyeux dynamisme ?

On ne saurait prétendre apporter une réponse complète à ces interrogations à l'aide d'un simple sondage d'opinion. Cependant, celui-ci nous fournit certains éléments de réponses.

Ainsi à la question : « Quel est le problème n° 1 en France ? », 81,4 % ont donné leur opinion.

La question suivante, « Quel est le problème n° 2 », était-elle plus embarrassante ? 58 % seulement ont dit ce qu'ils en pensaient.

De nombreux garçons ont précisé quel avait été pour eux le fait marquant de la semaine (86,5 %), mais, il faut le signaler, 70 % des filles ont « oublié » de donner leur avis.

On note dans l'ensemble des réponses un intérêt assez considérable pour des questions d'ordre général qui préoccupent les générations aînées (avenir politique, questions économiques ou sociales, etc.).

Il est assez remarquable d'autre part que 62 % des jeunes aient déclaré qu'ils sentaient le besoin de faire partie d'une communauté (par exemple, association sportive, mouvements de jeunesse, syndicats, clubs, etc.). Ce besoin étant du reste plus senti chez les garçons que chez les filles. Or, 42 % seulement déclarent qu'ils participent activement à des loisirs de type collectif. On constate donc qu'un assez grand nombre de garçons et de filles n'ont pas d'activité collective, malgré le désir qu'ils en éprouvent.

Peut-être ceux-ci ignorent-ils les possibilités qui leur sont offertes. Ceci nous est suggéré par exemple par les sportifs dont la moitié affirme ne pouvoir, dans notre commune, s'adonner à leur sport favori.

Parmi les réalisations de loisirs qui sont vivement souhaitées la construction d'une piscine est demandée avec insistance; l'ouverture de salles et de clubs de jeunes comme l'amélioration des installations sportives paraissent bien correspondre aussi à des besoins urgents.

Au point de vue culturel, il est assez intéressant de noter un certain éclectisme dans les lectures, mais qui ne traduit pas l'absence de maître à penser incontesté. (Gide est cité huit fois, ainsi que Saint-Exupéry, Mauriac et Camus trois fois). En fait, on relève une centaine de noms d'auteurs « préférés ». N'y aurait-il pas lieu d'aider les jeunes dans leurs lectures, par exemple à l'aide d'une section de bibliothèque spécialement conçue pour eux?

Dernier trait caractéristique, très apparent : « on » choisit son métier « par soi-même » (80 % des réponses); l'influence des parents ou des services de l'orientation professionnelle étant peu acceptée.

Telles sont les principales observations que nous pouvons tirer de cette « enquête-flash » :

- Un accueil sympathique des jeunes à qui s'intéresse à eux;
- Une conscience souvent peu élaborée des besoins ressentis;
- Un certain éveil au monde qui les entoure.

CARNET BLANC

Nous avons appris avec plaisir le mariage de M^{lle} Michèle Clement, fille de M. Jean Clement, chevalier de la Légion d'honneur, maire adjoint de Saint-Cloud.

Tous nos compliments et nos vœux de bonheur et de réussite dans la vie aux jeunes époux.

APPEL EN FAVEUR DE LA CAISSE DES ECOLES

Au début du mois d'octobre, un appel a été diffusé par les soins de MM. les directeurs et M^{mes} les directrices des écoles publiques en faveur de la Caisse des écoles publiques.

Nous remercions vivement les nombreux parents d'élèves qui ont bien voulu répondre à cet appel et les informons que, grâce à leur générosité, une somme de 400.000 anciens francs a été recueillie, qui permettra de développer les activités du jeudi après-midi (cinéma éducatif, cours de danses rythmiques, etc.).

Nous rappelons que M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud est trésorier de la Caisse des écoles publiques (C.C.P. Paris 9003-64); bien préciser sur le talon de mandat qu'il s'agit d'un don en faveur de cet organisme.

M. Anselme LAURENCE, ancien Maire-Adjoint a quitté Saint-Cloud

Notre ancien collègue au Conseil Municipal, que son état de santé avait empêché de se représenter aux dernières élections, a quitté Saint-Cloud pour prendre une retraite bien gagnée, dans une petite localité de la Manche dont il est originaire.

Longtemps chargé de célébrer les mariages, il le fit avec beaucoup de bonhomie, comme il se dévoua pour donner, aux jeunes d'abord, de saines distractions en animant le Centre Culturel et le Cinéma éducatif puis, aux anciens de la Maison de Lelégard en organisant deux fois par mois à leur intention des matinées récréatives.

Nous lui souhaitons dans sa retraite une longue vieillesse peuplée des multiples souvenirs d'une longue et féconde carrière de brillant universitaire.

NOCES D'OR

Nous sommes heureux de renouveler ici nos très sincères félicitations à deux anciens Clodoaldiens, M. et M^{me} Gailard, mariés à Saint-Cloud le 3 novembre 1910, et qui ont célébré leurs noces d'or le 19 novembre, entourés de tous leurs enfants et petits-enfants.

La municipalité avait tenu à participer à cette émouvante commémoration.

Echanges de logements

Echangerait petit appartement Saint-Cloud, boulevard Sénard, 2 pièces, cuisine, W.C., eau-gaz-électricité, très ensoleillé, propre, loyer modique — *contre* appartement plus grand sis à Saint-Cloud. S'adresser au 4^e bureau de la mairie.

Echangerait 4 pièces, cuisine, entrée, tout confort — *contre* 3, 4 ou 5 pièces dans immeuble ancien. S'adresser à M. Poulain, 23, rue du 18-Juin, à Saint-Cloud (3^e étage droite). Cet échange ne peut intéresser que des personnes travaillant à la R.N.U.R.

Echangerait belle propriété ancienne 2 B, 11 pièces principales, grand garage 2 voitures, jardin 2.000 m², à Louveciennes — *contre* location grand appartement immeuble ancien à Paris,

Versailles ou, de préférence, à Saint-Cloud. Tél. : Bougival 545, matin tél. : Dorian 96-31, qui transmettra.

Echangerait logement 4 pièces, confort à La Roche, près de Landerneau — contre appartement 3-4 pièces à Saint-Cloud ou environs. S'adresser à M. Abiden, 97, avenue Foch, à Saint-Cloud.

Echangerait appartement 4 pièces, 4^e étage, sans ascenseur, chauffage central individuel au gaz, à Neuilly — contre pavillon ou appartement 5-6 pièces, à Saint-Cloud. Tél. : Maillot 93-71 ou Molitor 46-66.

Séance d'information sur l'alcoolisme

Les associations et la section départementale d'Education Sanitaire de Seine-et-Oise, la Caisse régionale de Sécurité Sociale de Paris, la Caisse primaire Centrale de Sécurité Sociale, le Centre Interdépartemental d'Education Sanitaire, Démographique et sociale de Paris, le Comité Départemental de Défense contre l'alcoolisme, donneront une séance d'information gratuite le **Mardi 17 Janvier 1961, au cinéma "Le Régent", rue Gaston La Touche à Saint-Cloud.**

Cette séance sera placée sous la Présidence d'Honneur de M. le Maire de Saint-Cloud et sous le Haut Patronage de M. le Directeur Départemental de la Santé et de la Population et de M. le Président de l'Association Départementale d'Education Sanitaire de Seine-et-Oise.

M. le Docteur FOUQUET, ancien chef de clinique de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux psychiatriques, fera une conférence sur l'alcoolisme, laquelle sera suivie d'un exposé fait par M. QUILLET, Président du Comité Départemental " Vie Libre ", sur les souffrances physiques et morales provoquées par l'abus de l'alcool.

Enfin, la soirée se terminera par la projection d'un grand film " L'Appel du Destin ", interprété par Jean Marais et Roberto Benzi.

Les Activités des Associations Locales

Association du parrainage et de l'aide aux vieillards

L'hiver est rude pour la plupart de nos anciens ; aidez-les !

Versez votre obole, si modeste soit-elle, à la toujours dévouée présidente M^{me} Lorrain, conseiller municipal, 7, rue Tahère, qui s'efforcera d'aider ceux qu'une vie laborieuse n'a pu préserver du besoin, ou à M. Hussenet, trésorier, chef de bureau à la mairie de Saint-Cloud.

Chez les vieux travailleurs

Les membres de l'Union des vieux travailleurs clodoaldiens se sont réunis le 26 octobre dernier au centre culturel, où un excellent goûter leur fut servi. Au cours de ce goûter, ils eurent le plaisir d'applaudir trois remarquables artistes de la troupe théâtrale du Matériel téléphonique : M. Hauff, conteur lorrain ; M. René Millot, chanteur tyrolien, et M^{me} Renée Lemarchand, chanteuse réaliste. M. Coutard, pensionnaire de Lelégard, dont la voix est restée merveilleusement jeune, reçut pour ses chansons de la Belle Epoque sa part d'applaudissements bien mérités. Tous nos vieux travailleurs se séparèrent enchantés d'avoir oublié pendant quelques heures les soucis de la vie actuelle, particulièrement dure pour la vieillesse.

Les Amis de Saint-Cloud

Informé de la délibération du conseil municipal qui, dans sa séance du 25 septembre 1960, s'élève contre le nouveau projet dressé par le service des Ponts et Chaussées de Seine-et-Oise en

vue de l'élargissement de la route nationale 187 (quai Carnot) ;

Le conseil d'administration de l'association des Amis de Saint-Cloud, réuni le 9 octobre, décidant d'appuyer l'assemblée communale dans sa protestation ;

Emet le vœu :

- Que, dans un but aussi bien esthétique que touristique, la ligne des platanes ornant le quai Carnot soit sauvegardée et, en cas d'impossibilité absolue, que ces arbres soient remplacés par de jeunes sujets, des peupliers de préférence ;
 - Que, dans un souci d'urbanisme bien conçu, tant pour faciliter la circulation automobile que pour la sécurité des piétons, le prolongement de l'encorbellement sur la Seine soit réalisé dans toute la longueur de la rive ;
 - Que, dans un but d'assainissement et de protection contre les inondations, les quais soient surélevés d'un mètre ainsi que cela avait été envisagé par l'administration des Ponts et Chaussées.
-

IV^e exposition d'art photographique organisée par le Photo-Ciné Club

Dans les salles du centre culturel s'est tenue les 11, 12 et 13 novembre la IV^e exposition d'art photographique organisée par le Photo Club.

De nombreux visiteurs honorèrent de leur présence les artistes photographes qui confrontaient leurs travaux avec ceux des membres des clubs des Assemblées parlementaires, de Boulogne-Billancourt, d'Issy-les-Moulineaux, de Meudon et de Moulins. Ceux qui ont bien voulu suivre les efforts du club clodoaldien depuis sa fondation ont constaté cette année une homogénéité de bon augure qui doit lui permettre de remporter de brillants succès.

La qualité s'affirmait également lors des projections de vues en couleurs, et souvent les applaudissements soulignèrent l'intérêt suscité par des réalisations techniques parfaites au sens artistique certain.

Le vernissage avait eu lieu en présence de M. Chaveton, maire, et de M. Roland Bourigeaud, président de la Fédération nationale des sociétés photographiques, vice-président de la Fédération internationale et délégué permanent à l'UNESCO.

Le Souvenir français

COMITE DE SAINT-CLOUD

Dans le recueillement eut lieu la cérémonie traditionnelle de l'envoi des couleurs et de la sonnerie aux morts au carré militaire du cimetière communal, où reposent quatre-vingts soldats morts pour la France.

Au cours de cette cérémonie, M. Balloche, vice-président du comité local du Souvenir français, a prononcé une pathétique allocution de laquelle nous avons extrait le passage suivant :

« En effet, nous avons constaté, outre l'occupation des barbares nazis, que des milliers de Français furent exterminés dans la bataille de la liberté.

« Que des millions de citoyens, vieillards, femmes, enfants de pays envahis, furent, puisque non aryens, assassinés et brûlés ; pour les nôtres, résistants et déportés politiques, embastillés et fusillés, et aussi les femmes et hommes de France, d'autres encore qui payèrent de leur exécution leur volonté de la survivance de la patrie. »

Nous conseillons vivement à nos concitoyens, lorsqu'ils se rendent au cimetière, de visiter le carré militaire qui est parfaitement entretenu par le Souvenir français, et nous en profitons pour vous rappeler que les cotisations peuvent être versées au compte courant postal du comité : Paris 1282-07.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 Novembre 1960

Etaient présents : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. DE PLINVAL, LARIQUE, RAVASSE, COLLAIN, MARIN, GRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISET, MM. GUILLAUME, LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, M^{me} DÉSAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, M. HARDOUIN.

Absents excusés : MM. PETIT, PLEAU.

Absents : M. BOURGUES.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. PETIT a donné pouvoir à M. RAVASSE ;

M. PLEAU a donné pouvoir à M. MARIN.

∴

M. Etienne COLLAIN est nommé, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le maire informe l'assemblée que M. DUCROS vient de lui confirmer sa démission, pour raisons personnelles, de conseiller municipal.

Le conseil, en son entier, exprime ses regrets pour cette démission.

M. LEMONNIER demande, dans la mesure du possible, d'éviter les séances du conseil municipal le dimanche matin, certains conseillers étant fréquemment indisponibles ce jour-là.

M. le maire répond que la dernière séance était exceptionnelle en raison de deux importantes questions inscrites à l'ordre du jour qui devaient être réglées dans un délai donné :

— Garantie de la ville pour un emprunt de 900.000 NF à contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations demandée par les établissements hospitaliers de Saint-Cloud ;

— Projet mis à l'enquête par l'administration des Ponts et Chaussées de Seine-et-Oise pour l'élargissement du quai Carnot.

Puis le procès-verbal de la séance du 25 septembre 1960 fait l'objet des observations suivantes :

M. SCHMITT indique que les suggestions qu'il avait présentées sur le stationnement des voitures concernaient le boulevard de la République et non la rue Sevin-Vincent.

Bonne note est prise.

M. le maire indique qu'à la suite d'une lettre qu'il a reçue de M. Brunau, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, conservateur du domaine de Saint-Cloud, il lui a fait une réponse par laquelle il a promis de faire modifier l'un des attendus ayant trait aux installations sportives du quai Carnot au sujet du projet mis à l'enquête par l'administration des Ponts et Chaussées de Seine-et-Oise pour l'élargissement du quai Carnot.

Le nouveau texte de cet attendu est le suivant :

« Considérant que le projet d'élargissement frappe les installations sportives du stade municipal, qu'il n'est pas possible de supprimer ce stade nécessaire à la jeunesse de Saint-Cloud, même si nous obtenons de l'administration des Beaux-Arts des terrains d'entraînement d'autant plus indispensables que le nombre des effectifs scolaires est en augmentation constante. »

Compte tenu de ces observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Procédant ensuite à l'étude des questions portées à l'ordre du jour ;

Le CONSEIL :

1° Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif de la ville, dont l'excédent de l'actif se monte à 95.588.355 anciens francs.

2° Emet, à l'unanimité, un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du percepteur-receveur de Saint-Cloud.

3° Sur la proposition de M. ROLLIN, à propos des démarches faites par une société privée qui cherche à acquérir l'ensemble des propriétés comprises dans le périmètre formé par la place G.-Clemenceau, l'avenue du Palais, la rue Hébert, la rue de la Paix et la rue Royale et à la suite d'un large échange de vues auquel prennent part notamment MM. CHAVETON, MONSEL, ROLLIN, J. CLEMENT, LEMONNIER ;

— Prend acte que, dans l'état actuel des choses, tous les pourparlers qui peuvent être envisagés entre la société démarcheuse et les intéressés (locataires, propriétaires) sont d'ordre strictement privés, la ville n'ayant aucune qualité pour intervenir actuellement dans ces tractations, chacun restant libre d'accepter ou refuser les propositions qui lui sont faites. Pour le moment aucun permis de construire n'a été délivré et aucune procédure d'expropriation n'a été demandée. Il est bien entendu que le fait pour les occupants d'accepter les propositions de la société démarcheuse ne donnera aucun droit de priorité à un relogement ultérieur par la ville.

4° Renvoie, pour étude à la commission compétente la proposition faite par M. J. CLEMENT d'ouvrir une enquête sociale et d'études préliminaires qui serait confiée à la société d'économie mixte de rénovation du département de Seine-et-Oise, pour l'ensemble des secteurs à rénover.

5° Décide, à l'unanimité, l'acquisition de la propriété Gounod, 5 bis, rue Gounod, appartenant à la Société civile immobilière de Saint-Cloud-Montretout.

Décide, d'autre part, de demander l'expropriation pour cause d'utilité publique de cette propriété, en vue de la construction d'un nouveau groupe scolaire.

6° Décide, à l'unanimité, l'acquisition de la propriété Bouffier, 52, avenue Foch, sur les bases de l'estimation faite par les Domaines.

7° Décide, à l'unanimité, l'acquisition de la propriété Faivre, 60, rue du Mont-Valérien, pour permettre le relogement de cadres administratifs déplacés par suite d'une réalisation immobilière prévue avenue du Maréchal-Foch et rue E.-Tissot, et l'aménagement du carrefour boulevard de la République-rue du Mont-Valérien, en accord avec l'administration des Ponts et Chaussées.

8° Approuve, à l'unanimité, le programme complémentaire de travaux pour 1960 tel qu'il a été présenté par les commissions compétentes.

9° Décide à l'unanimité, de reconduire pour 1960 l'indemnité forfaitaire versée à la SOCEMU pour parcours supplémentaire des véhicules d'évacuation des ordures ménagères de la ville.

Autorise le maire à signer l'avenant réglementaire.

10° Décide, à l'unanimité, de voter, après lecture par le maire de son rapport, les chapitres additionnels au budget de la ville, équilibrés en recettes et en dépenses à la somme de 3.269.010,94 NF.

11° Décide, à l'unanimité, de relever de 12 à 15 % le taux de la taxe d'habitation.

12° Après étude du projet de relèvement des droits de licence municipale sur les débits de boissons, vote sur la proposition faite par M^{me} DÉSAUBLIAUX, conseiller municipal, de porter ces droits au tarif maximum, soit 180 NF (licence restreinte et 360 NF (licence de plein exercice).

Ont voté contre : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, COUTUREAU, adjoints ; MM. DE PLINVAL, LARIQUE, COLLAIN, MARIN, MAILLET, M^{me} CHOISSET, MM. GUILLAUME, LEMONNIER, COLIN, SCHMITT, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, M. PLEAU.

Ont voté pour : M^{me} DÉSAUBLIAUX, MM. GIRAUD, CLEMENT, RAVASSE HARDOUIN.

S'est abstenu : M. PETIT.

En conséquence, la proposition faite par la commission des Finances de s'aligner sur le tarif en vigueur à Sèvres, chef-lieu de canton, est adoptée, soit 150 NF (licence restreinte) et 300 NF (licence de plein exercice).

13° Décide, à l'unanimité, de supprimer pour 1961 la taxe de voirie instituée en 1960, taxe qui sera remplacée par des centimes additionnels.

14° Décide, à l'unanimité, de réviser les indemnités représentatives de logement au personnel enseignant non logé.

15° Décide, à l'unanimité, de réviser le loyer de l'immeuble communal, sis 10, place de l'Eglise, utilisé par les services de police et en fixe le montant.

16° Décide, à l'unanimité, d'admettre en non-valeur certaines cotes irrécouvrables.

17° Accorde, à l'unanimité, une bourse d'étude.

18° A l'unanimité :

— Approuve les statuts de la Société d'économie mixte « Semicloud », établis d'après les statuts-types fixés par l'administration supérieure ;

— Désigne M. BENEZECH comme architecte chargé de la réalisation prévue par la Société Semicloud au rond-point Tissot ;

— Nomme M. RAVASSE comme délégué du conseil municipal à la Société Semicloud, en remplacement de M. Giraud, démissionnaire pour raisons personnelles ;

19° Décide, à l'unanimité, de procéder à une nouvelle adjudication concernant les travaux d'entretien des bâtiments communaux et des voies communales pour la période du 1^{er} janvier 1961 au 31 décembre 1963.

Décide, d'autre part, de confier à l'entreprise Trila, spécialisée dans les travaux d'éclairage, l'entretien et les travaux de grosses réparations de l'éclairage public pour une période de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1961.

Autorise le maire à passer un marché de gré à gré avec cette entreprise.

20° Décide, à l'unanimité, de régler des frais de déménagement engagés afin de permettre la démolition d'un immeuble vétuste pour l'aménagement du carrefour boulevard de la République-rue du Mont-Valérien.

21° Prend connaissance d'un exposé du maire au sujet d'une nouvelle désignation de deux délégués du conseil à la commission administrative des établissements hospitaliers de Saint-Cloud. Ces deux délégués avaient donné leur démission en juillet dernier à la suite d'un différend sur une incompatibilité paraissant exister au sein de ladite commission.

Lors de la séance de la commission administrative des établissements hospitaliers de Saint-Cloud du 13 septembre 1960, les deux représentants de la Sécurité sociale ont fait une déclaration d'où il ressort que s'il y avait lieu d'attendre que les tribunaux se prononcent sur l'incompatibilité morale. Cette déclaration ayant modifié le climat de la commission administrative puisqu'elle faisait apparaître

une majorité en faveur de la position prise par le conseil municipal de Saint-Cloud, les trois membres (le maire et les deux conseillers municipaux désignés précédemment) ont désiré y reprendre nonobstant sur l'incompatibilité de droit, il y avait incontestablement leur place.

Pour le maire, président de droit, aucune formalité n'est à faire, mais pour les deux conseillers municipaux il est nécessaire de procéder à un nouveau vote.

Au vote secret, par vingt-trois voix et une abstention, M^{me} LORRAIN et M. GUILLAUME sont désignés comme délégués du conseil à la commission administrative des établissements hospitaliers de Saint-Cloud.

22° A l'unanimité :

— Adopte le tracé de la nouvelle voie devant relier la rue de la Porte-Jaune à la rue Ferdinand-Chartier ;

— Approuve les plans dressés par le directeur des services techniques municipaux ;

— Demande l'expropriation pour cause d'utilité publique pour les terrains situés sur l'emplacement de la voie projetée.

23° En vue de compléter la commission chargée de réviser les règlements de circulation et de stationnement dans la commune ;

— Désigne, à l'unanimité, parmi les membres du conseil, un représentant de chaque quartier, à savoir :

Quartier du centre : M. MARIN ;

— de Montretout : M. COLIN ;

— des Coteaux : M. RAVASSE ;

— de la Passerelle : M. LARIQUE.

24° Emet, à l'unanimité, un avis favorable au rattachement du tribunal d'instance de Sèvres à celui de Versailles.

25° Charge, à l'unanimité, le maire de passer un accord avec la ville de Paris en vue de la protection des ouvrages d'adduction d'eau établis par cette administration sur le territoire de la commune.

INTERVENTIONS DIVERSES

a) M. le maire fait part à l'assemblée de la lettre qu'il a reçue de M. A. LAURENCE, dans laquelle il annonce son départ de Saint-Cloud et présente ses adieux au conseil municipal.

Le conseil, à l'unanimité, charge le maire de remercier M. A. LAURENCE de son dévouement au service de la collectivité pendant les douze années de ses fonctions de conseiller municipal, puis d'adjoint au maire.

b) M. LEMONNIER rappelle, au sujet du nouvel accident provoqué à la sortie de l'autoroute de l'Ouest par un véhicule poids lourd, que, lors d'une séance du conseil précédent, il avait préconisé pour cette catégorie de véhicules l'établissement d'un tronçon latéral à l'autoroute, avant la trémie, avec stop obligatoire et échappatoire en cas de rupture de freins.

M. le maire demande à M. LEMONNIER de rédiger une note à ce sujet, qu'il transmettra au service compétent.

c) M. RAVASSE indique que la surveillance de la circulation lors de la sortie des élèves du groupe scolaire de la rue du Pierrier est, à son avis, insuffisante. Il suggère qu'un service d'ordre soit organisé avec le concours de grands élèves.

Bonne note est prise de la suggestion faite par M. RAVASSE.

La séance est levée le 11 novembre, à zéro heure trente.

Le secrétaire de séance :

E. COLLAIN

SOINS A DOMICILE

On nous annonce l'ouverture du cabinet du docteur Georges Isserlis, chirurgien, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté.

10, rue de Buzenval. - Tél. : MOL. 45-89.

Maison LELEGARD

On demande 1 billard pour les retraités.

Adresser les offres à

Mme LORRAIN, Conseiller Municipal

ÉTAT-CIVIL

Mois d'Octobre et de Novembre 1960

Naissances

Bagid Abouty, Anna Maria Giulia Canigiani, Erick Clement, Monique Gisèle Pierreau, Agnès Catherine Brancourt, Isabelle Frédérique Pascale Briquet, Ariane Jacqueline Juliette Pousseur, Vincent Philippe Mathieu, Pierre Jean Alain Darmstadter, Laurence Hélène Paulette Tripodi, Ramon Simon, Pascal Guy Lavalette, Béatrice Jeanne Hélène Eugénie Hyaumet, Dominique Renée Mielle, Agnès Nicole Yolande Walther, Pascal Richard, Joëlle Stevenot, Marie-Christine Renée Lucie Regley, Brigitte Mathilde Simone Ducrot, Joël Soulie, Jean-Marc Yvon Roger Berthou, Chantal Jaegle, Philippe André Picard, Abdelkader Kramdi, Annick Geneviève Desbourdes, Isabelle Voisard, Karim Bechar, Bernard Pierre King, Pierre Eugène Maurice Birraux, Marc Vittorio Paul Ceribelli.

Mariages

Jean Claude Bruneau et Ghislaine Louise Loyer; Pierre Paul Benoist Duperche et Françoise Laure Petit; Lucien Marie Corman et Annick Marie Labbe; Pierre Georges Gabriel Bouvant et Jacqueline Georgette Marcelline Blatier; Pierre Jouron et Huguette Henriette Lhotellier; Jean Sylvain Arthur Emile Santoni et Susanne Bluette Champerlin; Jack Bettan et Ginette Mas; Pierre Jauhier et Odile Madeleine Delacroix; Luigi Isala Carminati et Monique Renée Astorgue; Jean Pierre Eugène Comte et Elisabeth Suzanne Pigou; Henri Serge Lemonnier et Josette Germaine Pierrette Losse-dat; André Georges Louis Robert et Sylvaine Marguerite Suzanne Thérèse Renaud; Alain Georges Davanne et Michèle Françoise Janine Clement; Alain Michel Levoeuf et Madeleine Jeannine Roux; Pierre Gueret et Marie Louise Potier; Georges Henri Dion et Raymonde Andrée Ginollin; Samuel E. Perdue et Francine Rose

Marie Gouvernet; Rémi André Marie Le Penuizic et Marie Louise Marguerite Rabadeux; Daniel Gabriel Tillie et Jeannine Marie Louise Chaffoin; Serge Bruno Devoti et Danièle Alix Suzanne Morin; Leopoldo Gimeno et Andrea Montero.

Décès

Lucie Reininger, épouse Jacquier, 64 ans; Henriette Remy, veuve Carroll, 78 ans; Armandine Joséphine Jeanne Marie Pichot, veuve Angenard, 84 ans; Yvonne Marie Julia Lelarge, 75 ans; Henri Louis Darbin, 84 ans; Pierre François Legros, 5 ans; Henri René Basset, 54 ans; Marguerite Morival, veuve Caudron, 71 ans; Paul Gacheny, 64 ans; Charles Georges Saujet, 76 ans; Abel Jean Marie Garnier, 68 ans; Simonne Louise Kwan, 39 ans; Alexandrine Emilie Maria Vivolas, veuve Blanchet, 70 ans; Joannès Salanon, 77 ans; Léon Clein, 74 ans; Alain Maurice François Canciani, 10 ans; Joseph François Massolo, 59 ans; Georges Célestin Weil, 73 ans; François Joseph Migneret, 82 ans; Monique Françoise Isambert, 17 ans; Joseph Tarrit, 80 ans; Chantal Françoise Jeanne Farnier, épouse Vergne, 29 ans; Cécile Caze, veuve Piau, 87 ans; Marcel René Robert, 63 ans; Paul Etienne Frédéric Caillet, 79 ans; Etienne Eugène Raymond, 82 ans; Noémie Yvonne Concedieu, 65 ans; Joaquim Gimès Vilarinho, 48 ans; Joseph Rapalli, 63 ans; Aurélie Honorine Hugot, veuve Chailley; Marie Juliette Soulier, épouse Bouche, 71 ans; Jean Louis Gabriel Menetrier, 28 ans; Jean Baptiste Deslias.

PUBLICITÉ : PUBLICATIONS OFFICIELLES

6, rue de la Moselle - PARIS 19^e

Tél. : BOL 56-60



INSTALLATIONS de CUISINES et de SALLES de BAINS

(AGENT SAINT-LAURENT)

Carrelages — Plomberie — Sanitaire

TOUS TRAVAUX NEUFS * REPARATIONS * ENTRETIEN

Remises jusqu'à 20 % sur les très nombreux articles exposés en magasin

Rayon d'électricité très important

Plus besoin d'aller à Paris (pertes de temps, frais, transports, bousculade) - Une visite s'impose au « Centre Commercial de la Bérangère »

Ets SPAM - 45, RUE DU MONT-VALÉRIEN - SAINT-CLOUD - Val. 39-27

Ouverts sans interruption de 8 h. 30 à 20 heures

Fermés Dimanche après-midi et Lundi

TEINTURERIE AUTOMATIQUE

LE GOFF

MAISON FONDÉE EN 1885

11, Avenue du Maréchal Foch, SAINT-CLOUD — Mol. 65-98

TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ — En cas d'urgence nettoyage à sec en 90 minutes

TOUS LES LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE DES LYCÉES

97, Boulevard de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 49-90

Cartes de visite — Stylos — Maroquinerie

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SURESNES-CITÉS

16, Avenue Jean-Jaurès - Tél. : LONGCHAMP 50-77

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Comptes de Chèques sans aucun frais

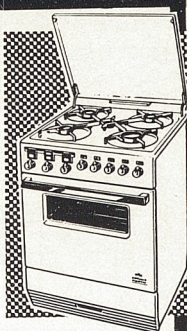
Comptes spéciaux ou à terme productifs d'intérêt

Bons de Caisse, etc...

Location de coffres-forts

ARTHUR MARTIN

Le four
s'arrête
tout seul
quand
c'est
cuit!



Pub. Yval
VENEZ LA VOIR CHEZ NOUS

NOËL

Faites une grande joie
à Maman : offrez-lui

la nouvelle 5 feux

— CONCESSIONNAIRE —

M^R MELLINET

12, rue Royale - SAINT-CLOUD
MOL. 20-55

PÂTISSERIE - CONFISERIE - CUISINE - GLACES

DANIEL

42, Rue Gounod - Tél. MOL. 54-09

MÊME MAISON : Rue Coutureau

Laboratoire Général des Télécommunications

L. G. T.

4, Rue de Garches

SAINT-CLOUD

GARAGE DU PONT DE SAINT-CLOUD

PANHARD

Concessionnaire : C. GORJU

1, Quai Carnot, SAINT-CLOUD - MOL. 44-62

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

SAVEZ-VOUS...

Qu'il existe à Saint-Cloud une **Bibliothèque Municipale de prêts à domicile** mettant à votre disposition **11.000 volumes** ?

Abonnez-vous !

Un Musée d'Histoire locale

Visitez-le !

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 0,50 NF

ABONNEMENTS

Annuels 2 NF
De soutien 5 NF

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le
receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à
son C.C.P. Paris 9003.64.

Laboratoires Franay
Trages Cinématographiques

L.T.C

19, Rue Marius-Franay — SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : MOL. 69-20

FUTS - CAISSES EN CONTREPLAQUÉ DE BOULEAU
SOCIÉTÉ ANONYME

DE BOIS CONTREPLAQUÉ DU MASSIF CENTRAL

S A C O M A C

55, Quai Carnot

SAINT-CLOUD

Tél. MOL. 67-80

LOCATION DE COUCHES POUR BEBES
ET LAVAGE

AMÉRICAN
DIAPER-SERVICE

107, Rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. MOL. 56-20

CENTRE CHIRURGICAL

VAL D'OR — SAINT-CLOUD

14, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : MOL. 37-80

Clinique Chirurgicale conventionnée avec la Sécurité Sociale
et avec de nombreuses Mutuelles (S.N.C.F., E.D.F.,
GAZ de FRANCE, FEDERATIONS MUTUALISTES de SEINE
et SEINE-ET-OISE, etc.)

CHENAILLE, rue Dantan - St-Cloud

RAYONS - X

FACE A L'ARRET DU 244 STATION AQUEDUC

ELIANE

LINGERIE — NOUVEAUTES
MERCERIE
TOUT POUR L'ENFANT

146, Bd de la République, ST-CLOUD — MOL. 40-29

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



COUVERTURE — PLOMBERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
ELECTRICITE

G. CIRASSE

72, rue Royale, ST-CLOUD - Tél. MOL. 41-42

ASSURANCES
ACCIDENTS

Incendie - Vol
Maladie - Vie
Risques divers

Cabinet BERNARD

27, Rue Pasteur

ST-CLOUD — MOL. 69-93

POUR LUTTER contre L'HIVER

consultez **DEBUYSER**

8, rue de l'Eglise — SAINT-CLOUD — MOL. 43-37

BOIS — CHARBONS — MAZOUT

ENTREPRISE DE PEINTURE
— DECORATION — VITRERIE —

ANDRÉ VOISINE

19, rue du Calvaire — SAINT-CLOUD — MOL. 69-56

REVETEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)



— CHAUFFAGE — VENTILATION — SÉCHAGE —
— CONDITIONNEMENT D'AIR — DÉPOUSSIERAGE —
— TRANSPORT PNEUMATIQUE — TIRAGE MÉCANIQUE —

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : VAL d'or 36-00

LIBRAIRIE — PAPETERIE — IMPRIMERIE

X. MONNIER

MOL. 56-76 — 23, rue Royale — SAINT-CLOUD

Pour vos Lunettes

Loupes - Instruments - Microscopes

J. PARMENT ET Cie OPTICIEN

6, Rue de Verdun — SURESNES

Tél. : LON. 78-17

CAFE * TABAC * HOTEL
DE MONTRETOUT

marcel quévrain

84, Boulevard de la République
SAINT-CLOUD — MOL. 56-72

AGENCE PEUGEOT
ST-CLOUD — GARCHES — VAUGRESSON
MARNES-LA-COQUETTE

"Saint-Cloud Automobiles"
147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78
◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆

● ELECTRICITE INDUSTRIELLE ●
ET DOMESTIQUE

R. TROCCAZ

12, rue Dailly, SAINT-CLOUD VAL. : 02-85
INSTALLATIONS — REPARATIONS

Entreprises GENTILINI et Cie
TRAVAUX PUBLICS — MAÇONNERIE — BETON ARME
TRANSPORT
— Tél. MOLitor 56-74 —
25-29, rue du Pierrier ◆ SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Elizabeth Arden

M. THOMAS
Docteur en Pharmacie
Prix de thèses
Ex-assistante de Chimie biologique
Lauréate de la Faculté

7, Rue Dailly MOL. 40-17

E. DELARFEUX
ENTREPRENEUR DE PEINTURE
38, rue Gounod
MOL. 44-48 SAINT-CLOUD

 POUR VOS CADEAUX

Porto ANTONAT

1, Rue Jules-Lefebvre — PARIS-9^e — TRI : 91-66

Travaux Publics et Privés
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches
SAINT-CLOUD MOL. : 65-85

VILLA HENRI IV
PENSION DE FAMILLE

DEJEUNERS et DINERS
PRIX de PENSION
(avec ou sans chambre)

43, Bvd de la République
SAINT CLOUD (S.-et-O.)
— Tél. : MOLitor 40-50 —

ÉTABLS

ARONDE + ARIANE + VEDETTE +

SIMCA

DEMIZIEUX
74-76
ROUTE DE LA REINE
BOULOGNE (Seine)
MOL. 55-94

VOLAILLES — COMESTIBLES

JEUSSET

4, rue Preschez — SAINT-CLOUD
— SPECIALITES REGIONALES —

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Béton Armé * Canalisations
TRAVAUX EN TOUS GENRES

M. ESTEVES

41, Rue Sévin-Vincent — SAINT-CLOUD — MOL 17-47

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES
ET AGRICOLES INDUSTRIELLES

LES POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

PULVÉRISATEURS
MATÉRIEL INCENDIE
POMPES MARINES